



## L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 10

Conseil municipal du VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

Nous avons évoqué le bilan de l'été

- pour le musée et le restaurant, la situation est à peu près comme l'année dernière aux niveaux finances et fréquentation alors que pour les boutiques, cet été a été globalement plus « vide » que d'autres années, à l'exception de la première quinzaine d'août... mais parfois, l'arrière-saison réserve d'heureuses surprises !

- tout le monde est d'accord pour dire que le cru 2024 de la « Fête de l'eau » était remarquable... tout y était : la météo, les participants, les bénévoles, les idées, l'enthousiasme, un état d'esprit détendu et positif ! Une belle fête de village qui fait l'unanimité. Les organisateurs et le conseil municipal remercient tous les participants qui ont contribué à cette réussite, avec une mention spéciale pour les gâteaux, à tel point que l'on regrette parfois de ne pas en connaître l'origine... pour demander la recette !



• Un budget est prévu depuis longtemps pour des **travaux de voirie** qui seront exécutés par l'entreprise MCG Goudronnage. Il faut choisir avant la fin de l'année où se feront ces travaux : Chemin Haut, rue du Cimetière ou route de Malamort ? Après une discussion animée sur les priorités, il a été décidé d'attribuer la moitié du budget pour du « point-à-temps » **route de Malamort** et l'autre moitié pour une réparation pérenne du **Chemin Haut** dont l'état très dégradé pose problème pour l'accès à une maison. L'intervention d'urgence réalisée dans l'été suite à de fortes pluies n'est pas suffisante ; le début du chemin sera goudronné cette année et on continuera sur la distance les années à venir.

• Ce mois-ci, le **conseil citoyen** du jeudi 19 septembre, veille du conseil municipal, a réuni 3 personnes. Points abordés lors du conseil :

- Explications sur la **version numérique** de L'ÉCHO DES MARTINETS que l'on regarde ensemble sur un ordinateur pour repérer sur les numéros précédents les **délibérations** et sujets administratifs officiels toujours dans un **encadré marron foncé** assez large avec texte sur fond blanc et mots clés en marron foncé ; le **conseil citoyen** toujours dans un encadré fin et texte sur **fond jaune**, facile à repérer et l'**agenda** sur fond marron, toujours à la fin.

- **Retours très positifs** sur la **version papier** de L'ÉCHO DES MARTINETS, indispensable, à garder, « toujours affichée sur le frigo » nous a-t-on dit... et sur l'existence des **conseils citoyens** comme outil de démocratie authentique. À la question de « Comment faire venir plus de monde à ces conseils ? », il est rappelé qu'il s'agit de fournir à ceux qui le souhaitent, même s'ils ne sont pas élus, l'occasion de participer à la vie publique ; c'est donc une simple opportunité, en aucun cas un devoir !

- La **sécurité routière** :

- que s'est-il passé route de Sorèze ? (déviation due à l'abattage de platanes malades) ; pourrait-on être averti à l'avance ? (les élus pensent bien la même chose : on regrette de découvrir ces travaux en même temps que les usagers !) ;

- les camions « déviés » roulent trop vite et représentent un danger : à qui peut-on s'adresser pour faire dire aux chauffeurs d'être plus prudents et respectueux de la population ? en réponse, un élu suggère de s'adresser à la gendarmerie ;

- les personnes qui jugent indispensable d'avoir un passage piéton « en éventail » au niveau de l'angle de la mairie demandent à qui il faudrait s'adresser pour rencontrer un responsable qui ait un réel pouvoir de décision.

- Pas assez de précisions sur les **journées du patrimoine**

sur les affiches

et sur le site

internet

du village



- **Le barrage des Cammazes** : beaucoup de questions et d'interrogations sur les sirènes d'alarme concernant des incidents mal compris, anciens ou récents, des confusions possibles avec des alarmes de voitures et une inquiétude sur ce qu'il convient de faire quand on entend une sirène... Les élus rappellent que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) traite de ces questions et que les personnes réellement inquiètes peuvent demander au maire à le consulter. Cela dit, ces documents s'adressent plus aux services responsables de la sécurité qu'aux particuliers, de même nous rappelons, comme le dit le président de l'IEMN (Institution des Eaux de la Montagne Noire) que « *Le plan d'alerte n'a pas pour vocation d'alerter les populations de l'imminente arrivée des eaux suite à une hypothétique rupture du barrage mais bien de prévenir les services de secours qui seraient encore sur place après l'évacuation des populations* ».

- Les nombreuses **défaillances de réseau**, fibre, internet classique et téléphone mobile : le réseau SFR semble particulièrement capricieux ces derniers temps, voire complètement inexistant ; les usagers qui cet été avaient pris l'habitude de sortir de leur domicile pour téléphoner à partir de lieux publics mieux desservis, près de l'église et du bassin du Sol notamment, n'ont même plus ce recours... Une nouvelle intervention de la mairie est toujours possible mais on nous a déjà répondu que seule une avalanche de plaintes individuelles d'abonnés mécontents pourrait être une stratégie efficace. Numéro à appeler :

- Le **columbarium** comporte actuellement deux compartiments mais il a vocation à être agrandi lorsque cela deviendra nécessaire.

- De belles **photos de la fête de l'eau** sont déjà sur le site de la mairie dans la rubrique « actualités », il n'est donc pas nécessaire de se préoccuper d'en ajouter dans l'écho numérique.

## QUESTIONS DIVERSES *(sans respect de l'ordre dans lequel ces points ont été abordés)*

• Nous avons encore une fois longuement débattu de ce qu'il convient de faire pour l'herbe qui pousse partout, notamment au cimetière, en bord de rue et de route... certains sont pour le côté « sauvage » de l'herbe qui pousse, d'autres voudraient absolument que ce soit « propre » : le devis pour engazonner uniquement l'allée principale du cimetière est de 2580 €... On pourrait aussi demander aux gens de nettoyer-entretenir leur « tour de tombe » comme chacun doit entretenir son pas de porte et son morceau de trottoir... mais ça ne résoudra pas le problème des allées ni le risque de chute notamment pour les personnes très âgées quand l'herbe est vraiment haute... Au final, nous avons voté (8 voix pour sur 10) pour que l'employé municipal suive une formation qui lui donnera ensuite le droit d'utiliser certains désherbants « autorisés » pour les municipalités, aussi bien au cimetière qu'en bordure de route.

• Le maire nous informe que tous les villages de la Communauté de Communes vont être munis gratuitement d'un panneau indiquant : « **Village Ambassadeur du Don d'Organes** » (VADO). Il s'agit de rappeler aux gens que la famille peut s'opposer au don d'organe d'un défunt s'il n'a pas explicité par écrit sa volonté.



Quelques précisions

d'après le site

<https://dondorganes.fr> de

l'agence de la

biomédecine :

*Les Villes ambassadrices du don d'organes (VADO), ce sont des élus et des citoyens qui s'engagent, aux côtés des soignants, des patients et de leurs proches et des associations pour sauver plus de vies. Le don d'organes, c'est ce qui permet à des personnes décédées de sauver des personnes malades. Un geste à la fois héroïque et très simple à faire : il suffit d'en avoir parlé à ses proches ! C'est pourquoi, les unes après les autres, les municipalités françaises deviennent Villes ambassadrices du don d'organes : une façon d'inciter les passants à réfléchir sur le sujet mais également d'afficher leur solidarité et agir pour la santé.*

### *QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?*

*Il suffit d'apposer un panneau à l'entrée des villes pour inciter chacun à parler du don d'organes avec ses proches ; de mobiliser toute la commune chaque année pour la journée nationale du 22 juin et d'inciter les acteurs locaux, établissements scolaires, employeurs, services municipaux... à rendre visible cette cause et à porter le ruban vert.*

• Suite du projet des passerelles de Malamort :

- côté financement et communication, à l'occasion des journées du patrimoine,

**Église de Durfort**  
**Dimanche 22 septembre**  
**à 17h30**

**Gospels, negro spirituals,  
ballads**

**Par the Sympa Gospel Group**



**Participation libre**

**Pour la restauration  
des passerelles de Malamort.**

- côté administratif : si loutre il y a, elle serait en aval du pont de Malamort, donc nous ne la gênerons pas ; il n'y a pas de triton et pas de difficulté avec les chauves-souris. On aura donc très bientôt le rapport « positif » de **BATIVERSITE** qui s'en est occupé. Même chose pour « **Natura 2000** » : la responsable locale est venue sur site et elle nous donnera son accord quand elle rentrera de congé, à partir du 23 septembre...

Tout est donc en ordre pour l'année prochaine. Le maire rappelle que les frais qui resteront à charge de la commune seront intégralement assurés par des sponsors divers (dont participation au concert de dimanche), l'opération ne coutera rien à la commune.

- La météo particulièrement pluvieuse cet été ne nous permet pas de juger de l'efficacité des **oyas** pour l'arrosage des plates-bandes municipales !
- Suite à la lettre adressée aux mairies par le **collège Madeleine Cros de Dougne** pour solliciter une aide financière à des séjours linguistiques en mars et mai 2025, nous nous renseignons sur le nombre d'élèves concernés sur la commune avant de fixer le montant de notre participation.
- On pourra bientôt envisager de remettre à la **fontaine** l'éclairage public interrompu pendant l'été pour éviter les nuisances sonores dues à des usagers festifs attirés par cet espace trop convivial !
- On demande s'il serait-il possible d'obtenir, comme à Sorèze, des sacs orange pour les **déchets alimentaires** à composter ? Les gens du village auraient ainsi une alternative aux composteurs qui, clairement, ne satisfont pas une partie de la population.
- La mise en place des **chicanes** pour ralentir la circulation à l'entrée du village est prévue en octobre.
- On aborde rapidement la question de l'argent du **foyer rural** pour une éventuelle décoration des murs et l'entretien. Il est rappelé que c'est la municipalité qui avait payé la réfection des toilettes. On souhaite que le **calendrier des locations** du foyer soit affiché et consultable, peu importe où et sous quelle forme : il serait plus agréable pour les habitants proches de la salle d'être avertis à l'avance des jours et soirs de forte affluence...

## AGENDA

- jeudi 10 octobre 2024 conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie
- jeudi 17 octobre 2024 **CONSEIL MUNICIPAL** – à 20h 30 – à la mairie
- vendredi 6 décembre 2024 conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie
- jeudi 12 décembre 2024 **CONSEIL MUNICIPAL** – à 20h 30 – à la mairie
- dimanche 8 juin 2025 Desperado Trail
- samedi 28 et dimanche 29 juin 2025 The Mechanical Arts Day